

INFO COVID-19

Mise à jour des mesures mises en place

8 avril 2020

Chers membres et clients.

La situation entourant la COVID-19 change rapidement et nous nous adaptons par la mise en place de mesures exceptionnelles. Nous demandons votre collaboration habituelle.

Dans tous nos secteurs :

- Notre personnel n'est pas autorisé à assister à des rencontres externes ;
- Les experts-conseils et les agentes de commercialisation des grains sont en télétravail. Vous pouvez les joindre en tout temps par téléphone, par courriel ou par messages textes.

Dans le secteur détail :

- Nous priorisons les commandes par téléphone. Contactez-nous et nous préparerons votre commande. Vous pourrez ensuite la récupérer directement en succursale;
- Si vous vous présentez en succursale nous vous demandons de vous nettoyer les mains aux endroits prévus à cet effet;
- Nos quincailleries, nos stations-services et nos dépanneurs demeurent ouverts. Cependant nos heures d'ouverture sont modifiées;
- Nous limitons l'accès aux clients dans nos succursales (1 personne à la fois, distanciation sociale de 2 mètres);
- Nous préférons le paiement par carte (débit ou crédit).

Dans le secteur agricole :

- Les voitures à engrais seront désinfectées après chacune de leur utilisation;
- Aucun visiteur ne sera autorisé dans le bureau du plan d'engrais, secteur semences et phytoprotection à moins d'exception jugées urgentes;
- Toutes les commandes doivent être passées au préalable par téléphone. Vous pourrez ensuite vous présenter pour ramasser votre commande. Les commandes ne seront pas prises sur place;
- En arrivant à nos installations nous vous demandons de rester dans votre véhicule. Notre personnel vous indiquera les directives à suivre pour récupérer votre commande.

Une lettre spécifique pour le secteur agricole sera transmise par courrier à tous nos membres.

EN ROUTE VERS LA FUSION



Depuis le mois de janvier dernier, les conseils d'administration de La Coop Covilac et de La Coop Parisville se rencontrent afin de planifier les prochaines étapes de la fusion. Des rencontres entre les différents secteurs des coopératives sont prévues, au cours des prochains mois, afin d'harmoniser les rôles et d'uniformiser les façons de travailler.

Tout au long du processus de fusion nous travaillons en étroite collaboration avec les services-conseils de Sollio groupe coopératif, auparavant La Coop fédérée, et le comité d'harmonisation composé des membres du conseil d'administration de Covris Coopérative. Ce comité a nommé M. Richard Laroche au poste de directeur général, M. Pascal Larivière au poste de directeur général adjoint et Mme Caroline Monette au poste de directrice des finances.

Au cours des prochains mois vous recevrez, sur une base régulière, des mises à jour sur l'avancement des travaux.

Richard Laroche, agr
Directeur général